



Stratégie de transition écologique et solidaire et plan d'action

Facteurs de réussite de la stratégie

Objectifs à long terme (OLT)	Objectifs opérationnels (OP)	Actions
F1 - Piloter la stratégie de Transition écologique et solidaire (TES)	F1.01 - Organiser la gouvernance	F1.01.01 - Structurer une organisation transversale de la TES au sein de la collectivité départementale - pilotage
		F1.01.02 - Créer une cellule d'ingénierie transversale dédiée à la mise en œuvre de la TES
		F1.01.03 - Désigner un groupe d'élus pilotes de la stratégie TES
	F1.02 - Déployer le plan d'action et suivre les indicateurs	F1.02.01 - Définir des indicateurs par actions et construire un tableau de bord partagé de la démarche
		F1.02.02 - Promouvoir et intégrer une démarche d'évaluation des politiques départementales en termes environnementaux
		F1.02.03 - Déployer et animer un SIG départemental, outil de planification et de suivi des politiques publiques
F2 - Adapter les compétences et les moyens du Département à la Transition écologique et solidaire (TES)	F2.01 - Adapter la formation en visant une montée en compétences et une sensibilisation continues	F2.01.01 - Intégrer les enjeux de la TES dans le plan de formation des agents de la collectivité
		F2.01.02 - Former les élus à la TES
		F2.01.03 - Intégrer progressivement la TES dans les fiches de postes
		F2.01.04 - Favoriser et déployer le tutorat interne pour faciliter l'intégration des bonnes pratiques TES
	F2.02 - Mettre en place une politique budgétaire et d'achats durables et solidaires	F2.02.01 - Appliquer des critères d'impact environnemental et social dans les arbitrages budgétaires
		F2.02.02 - Emprunter à des établissements éthiques et solidaires
		F2.02.03 - Faire du Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER) un véritable levier d'une commande publique responsable avec des critères sociaux et environnementaux ambitieux

Objectifs à long terme (OLT)	Objectifs opérationnels (OP)	Actions
F3 - Intégrer l'éco-exemplarité dans les pratiques du Département	F3.01 - Développer des pratiques internes vertueuses	F3.01.01 - Identifier un référent TES au sein de chaque service (groupe d'échange)
		F3.01.02 - Réduire les consommables
		F3.01.03 - Récupérer et utiliser les eaux de pluie dans les établissements du Département
		F3.01.04 - Réaliser un BEGES (Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre) avec un plan d'action ambitieux
		F3.01.05 - Optimiser l'utilisation des locaux du Département
		F3.01.06 - Renforcer les mobilités internes durables
		F3.01.07 - Favoriser l'émergence d'initiatives collectives des agents départementaux en faveur de la TES
		F3.01.08 - Sensibiliser les agents départementaux à la sobriété numérique
		F3.01.09 - Créer un plan interne de prévention et de gestion des déchets
F4 - Identifier les leviers financiers et partenariats actuels et futurs nécessaires à la mise en œuvre de la démarche de Transition écologique et solidaire (TSE)	F4.01 - Interroger l'allocation actuelle des moyens financiers du département et mobiliser des ressources externes	F4.01.01 - Identifier les moyens humains et les ressources financières correspondantes nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie TES
		F4.01.02 - Identifier et mobiliser les soutiens financiers actuels du Département qui pourraient être réaffectés au déploiement de la stratégie TES
		F4.01.03 - Développer et généraliser le principe d'écoconditionnalité des aides du Département et mettre en œuvre les moyens techniques de contrôle nécessaires
		F4.01.04 - Identifier et développer les partenariats nécessaires au déploiement de la stratégie TES du Département

Objectifs à long terme (OLT)	Objectifs opérationnels (OP)	Actions
<p align="center">F5 - Valoriser l'action du Département en matière de transition écologique</p>	<p align="center">F5.01 - Développer une stratégie de communication externe</p>	F5.01.01 - Créer sur le site internet du Département une entrée environnement présentant la stratégie TES
		F5.01.02 - Développer une charte graphique et un site internet dédiés aux sites naturels départementaux
		F5.01.03 - Déployer des sentiers d'interprétation sur les sites départementaux
		F5.01.04 - Faire connaître les actions départementales en faveur de la biodiversité sur les supports de communication
		F5.01.05 - Elaborer et diffuser un calendrier des animations environnementales sur les sites départementaux
		F5.01.06 - Promouvoir les réalisations de la collectivité auprès des tiers partenaires
		F5.01.07 - Promouvoir les actions TES emblématiques portées sur le territoire, co-financées par le Département
	<p align="center">F5.02 - Développer une stratégie de communication interne</p>	F5.02.01 - Promouvoir le changement des pratiques en interne au travers d'actions de sensibilisation
		F5.02.02 - Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication interne TES pédagogique favorisant l'appropriation des bonnes pratiques
		F5.02.03 - Valoriser les actions et l'engagement des agents